villes-soeurs.fr

la lettre de l'entente

N°17 - Septembre 2020

LETTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES villes sœurs

2020 - 2026

Nouvelle mandature

Pages 2 à 7

Tourisme : une année si particulière (p. 8)

Covid : aides aux entreprises en souffrance (p. 9)

Chemin des étangs (p. 12)

Déchets : Questions à Raynald Boulenger (p. 14)

ALSH, les rendez-vous - Aides pour les étudiants en médecine et dentaire - Le retour du train - Espace Numérique Mobile, calendrier - Festival du film 2020

Eddie Facque président de la CCVS

M. Eddie Facque succède à M. Alain Brière (photo Informateur)

Portrait

Le 16 juillet 2020, M. Eddie Facque a été élu président de la Communauté de Communes des Villes Soeurs. Il devient ainsi le troisième président de la collectivité après MM Camille Marcan Dumesnil (2000 - 2008) et Alain Brière (2008 - 2020).

M. Le Président, pouvez-vous vous présenter en quelques mots :

J'ai 56 ans, je suis marié et père de famille. Je suis natif de Mers-Les-Bains où j'ai passé toute mon enfance. Mon parcours professionnel est atypique. J'ai débuté dans la métallurgie, je suis passé par le nucléaire et je travaille aujourd'hui pour l'industrie verrière dans le flaconnage de luxe.

Je suis élu à Flocques depuis 1995 et j'ai été élu maire en 2008. En 2014, j'ai intégré l'exécutif de la Communauté de Communes en qualité de vice-Président en charge du personnel et du foncier.

Je me suis engagé sur la liste de Thierry Foucaud, candidat aux sénatoriales en 2014. J'ai soutenu Sébastien Jumel et son suppléant Laurent Jacques aux législatives de 2017. J'ai également apporté mon soutien à Michel Barbier pour les municipales de 2020 à Eu.

Quelle est pour vous la place de l'intercommunalité ? Comment perceviez-vous la CCVS de votre fauteuil de maire de Flocques ?

L'intercommunalité désigne une forme de coopération entre les communes. Elle gère des projets plus vastes que les projets communaux, à l'échelle d'un territoire.

Comme aujourd'hui, étant déjà élu vice-Président depuis 2014 et déjà très investi dans la Communauté de Communes, j'ai toujours cru à la réussite de cette structure qui participe pleinement au développement de nos 28 communes et de notre territoire en général.

Pouvez-vous nous rappeler le sens de votre engagement pour briguer la présidence de la CCVS et la manière dont vous l'avez mené ?

Mon engagement, je le fais avec tout ce qui me caractérise : l'honnêteté, la franchise, l'envie sincère d'agir dans l'intérêt de tous et de porter un projet plus volontaire pour le territoire. Dès le début j'ai mené mon engagement collectivement, ne pouvant imaginer l'individualisme. La réussite et l'entente collective sont beaucoup plus honorables. Aussi j'ai constitué un groupe avec lequel nous avons travaillé sur les lignes directrices du futur mandat.

Avez-vous une philosophie bien précise quant au fonctionnement et au rôle de la collectivité ?

Ma philosophie : « Une démarche collective : avancer et ensemble ». Son rôle : Développer le territoire.

Quels sont les projets que vous souhaitez mener à bien ?

- Finir la totalité du chemin des étangs.
- Réhabiliter la gare en accueil multimodal et réaménager ses extérieurs.
- construire et mettre en place une Maison France Service.
- Travailler sur la question des mobilités pour toutes les strates démographiques, amener nos concitoyens à pouvoir se déplacer autrement.
- Travailler sur l'ouverture d'une maison pluriprofessionnelle de santé.
- Réhabiliter le Chemin Vert du Petit Caux pour le rendre accessible à tous.

Quel est le dossier le plus urgent que vous avez trouvé en arrivant ?

La requalification du chemin des étangs.

Entre Normandie et Hauts-de-France, quelle place souhaitez vous donner à votre Communauté de Communes ?

La CCVS couvre 28 communes et comme mon prédécesseur, Alain Brière, je considère qu'elles constituent une entité une et indivisible même si 15 se trouvent en Normandie et 13 dans les Hauts de France. Nous formons un véritable territoire.

Premier dossier à traiter pour le nouveau président, la requalification du chemin des étangs

Feuille de route

C'est en proposant une feuille de route à ses collègues que M. Eddie Facque a présenté la candidature de son exécutif aux suffrages des conseillers communautaires le 16 juillet. Elle fixe les orientations envisagées pour la mandature 2020 - 2026.

S'il est un sujet qui concerne chaque habitant, sans la moindre exception, c'est bien celui des **déchets**. Le thème est d'autant plus sensible que le contribuable paye de plus en plus et que cette tendance va se poursuivre si nous n'intervenons pas de manière énergique. Il convient donc de faire preuve à la fois de pragmatisme et de pédagogie, de nous doter des moyens utiles pour mieux faire, pour trier plus et mieux, puis de mettre en place des contrôles.

La petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont aussi des sujets sensibles auxquels nos concitoyens sont attachés. Nous bénéficions de sérieux atouts que nous devons exploiter plus largement pour offrir à nos jeunes et à leurs familles une vision plus globale des possibilités qui leur sont offertes.

Pour leur permettre de mieux en bénéficier, mais aussi pour donner l'opportunité à nos aînés de faire de nouvelles découvertes et à nos habitants de tous âges de se déplacer autrement, nous prévoyons de travailler sur la question des **mobilités**. Comment nous déplacer plus aisément, à tout âge, au sein de la CCVS et en dehors ? C'est un enjeu de taille qui doit être au coeur de nos préoccupations.

Trop souvent, dans chacune de nos collectivités, nous possédons un matériel coûteux. Nous avons tous besoin de certaines machines et, individuellement, nous pesons peu lorsqu'Il s'agit de passer des marchés. Ensemble, nous pouvons être plus forts et **mutualiser les biens et les services** que nous mettons le mieux pour en faire bénéficier nos voisins. Cette réflexion vaut aussi dans d'autres domaines. Pensons notamment à la formation de nos agents, aux ressources humaine, à l'ingénierie à la culture, qui peuvent être développées sur tout notre territoire en s'appuyant sur les atouts de chaque commune.

La mutualisation doit également être le maître mot en terme de **santé.** Nous avons tous constaté un fort déficit de l'offre dans ce domaine. Il serait aberrant que chaque commune tente d'attirer à elle seule les professionnels de santé. La CCVS s'est déjà mobilisée en aidant financièrement des étudiants à poursuivre leur cursus dès lors qu'ils s'engagent à s'installer sur notre territoire. Nous devons aller plus loin afin de pouvoir proposer, en concertation avec les professionnels, une offre globale et cohérente allant de la prévention au suivi en passant par le traitement des patients.

Le patrimoine est aussi un domaine que nous pouvons valoriser. Il en va de l'intérêt de nos habitants, attachés aux édifices ou éléments qu'ils connaissent depuis toujours et qu'ils voient parfois se dégrader. Il en va aussi de l'intérêt du **tourisme**. Les visiteurs sont de plus en plus désireux de connaître les aspects méconnus, parfois cachés, des territoires où ils passent leurs vacances. Venus pour la proximité des plages, les visiteurs peuvent être dirigés vers les communes de la vallée pour en découvrir leurs charmes. Un événement majeur, ou un produit phare pourraient mettre notre territoire en valeur. Une réflexion commune doit être engagée dans ce sens.

Le tourisme est un élément incontournable de notre activité économique, mais il est loin d'être le seul. Le **développement économique** est l'une des compétences de notre CCVS. Un véritable travail de fourmi a été mené. Il doit être poursuivi sur l'ensemble de notre territoire en oeuvrant en étroite collaboration avec nos entreprises créatrices d'emplois.

Les missions sont considérables, mais le courage et la persévérance sont au rendez-vous. Ensemble, nous en sommes convaincus, nous pouvons faire de la Communauté de Communes des Villes Soeurs un territoire où chacun, habitant ou de passage, se dira qu'il y fait bon vivre.

La Lettre de l'Entente est éditée par la Communauté de Communes des Villes Soeurs
ISSN 2269 - 4102
Directeur de la publication : Eddie Facque
Conception, rédaction, mise en page : Jean-Pierre Vaneck avec les services de la CCVS.
Imprimerie IC4 - 80220 Gamaches

L'exé

Le 16 juillet, M. Eddie Facque a présenté aux suffrages de ses collègues une liste de 9 vice-présidents et de cinq conseillers délégués qui constituent le nouvel exécutif de la Communauté de Communes des Villes Soeurs. Ils vous présentent leur feuille de route pour ce mandat.

Président

Eddie Facque
(Flocques)

Vice-Présidents

Laurent Jacques
(Le Tréport)

Equipements communautaires et numérique

1er vice président, j'occupais déjà ce poste depuis 2016, en charge des infrastructures communautaires, avec notamment le centre aquatique, l'aérodrome et le siège de notre collectivité.
Je veux continuer à suivre ces dossiers, avec en plus celui de la réhabilitation du chemin des étangs véritable colonne vertébrale de notre territoire et très important pour le développement touristique et économique de notre communauté. Il faudra aussi s'occuper du renouvellement du contrat de délégation de service public pour la bonne gestion de notre centre aquatique avant le mois de décembre 2020. Ensuite il faudra vite réfléchir à l'agrandissement de notre siège afin d'y accueillir rapidement une véritable maison des services pour l'ensemble des administrés de nos 28 communes. Il faut aussi débuter rapidement les études de réhabilitation de la gare du Tréport-Mers pour bien définir en détail sa future utilisation. Je prends également en charge le numérique, le déploiement de la fibre n'est pas terminé il reste beaucoup de travail notamment pour les anciennes communes de Yères et Plateaux qui nous ont rejoints pendant le dernier mandat. Je ferai mon possible pour faire avancer ces dossiers au plus vite et dans l'intérêt de tous. Les six années du mandat qui s'ouvrent doivent être mises à profit sans tarder pour cela.

Michel Barbier
(Eu)

Culture, événementiel, réseau des bibliothèques, communication et partenariats de communication

Être vice-président de la communauté de communes est une reconnaissance territoriale pour un élu municipal. Les six ans qui s'annoncent seront riches en réflexion et en projets. Il s'agit pour notre nouvelle gouvernance de dynamiser notre territoire autrement. Le réseau des bibliothèques doit être un des éléments moteurs du territoire pour faire des médiathèques des éléments centraux de la rencontre entre les habitants et pour favoriser le développement culturel des Villes Sœurs.

Michel Delépine
(Mers-Les-Bains)

GEMAPI, grand cycle de l'eau et valorisation du patrimoine

Un littoral, un arrière-pays, une vallée avec de formidables atouts, un patrimoine naturel et bâti préservé d'exception, un territoire qui se doit d'exister pour apporter le meilleur à tous ses habitants comme à ceux qui nous rendent visite ou y séjournent plus durablement. Ne plus être un « territoire-tampon » ou pris en sandwich, mais un territoire à part entière ! Voilà ma motivation , avec modestie et humilité et EN EQUIPE.

Jean-Paul Mongne
(Gamaches)

Petite enfance, enfance, jeunesse, insertion, CISPD

L'enfance, l'adolescence et la jeunesse sont un espoir et une force incroyable sur un territoire et à leur égard, les responsabilités sont collectives pour leur permettre de devenir adultes.
Plus qu'une responsabilité, je pense que c'est même un devoir pour une collectivité que de participer à l'éducation et l'épanouissement des enfants, adolescents naissants et des ados.
Les enfants, les adolescents et les jeunes sont une richesse contribuant largement à l'attractivité d'un territoire et un véritable enjeu pour la vie sociale.
Que chaque enfant, chaque jeune de notre communauté de communes soit connu et reconnu, qu'il ait envie de vivre et de grandir sur notre territoire.

Marcel Le Moigne
(Ault)

Tourisme, promotion touristique de nature dont les chemins de randonnée, toute action de développement touristique du territoire

Le tourisme est un des axes majeur de développement économique de notre territoire, y compris pour les communes non littorales. Ces dernières années, la compétence tourisme s'est structurée au sein de la CCVS et a obtenu un certain nombre de labels. Il nous faut maintenant concrétiser des actions sur l'ensemble des communes et en synergie avec les territoires voisins. C'est le sens de mon engagement.

José Marchetti
(Incheville)

Urbanisme, plan local de l'habitat et écologie

Après deux mandats où j'ai eu en charge la communication puis le tourisme, le Président Facque m'a demandé de prendre en charge l'urbanisme ainsi que l'écologie et le plan local de l'habitat : des enjeux essentiels pour notre territoire qui doit se préparer aux profondes mutations de nos sociétés et à la prise en compte indispensable, je dirais même vitale, de la protection de notre planète pour le bien être de ses habitants. C'est donc avec détermination dans l'intérêt général que je conduirai avec mes collègues et nos techniciens ces missions.

Bruno Saintyves
(Le Mesnil Réaume)

Réflexion sur la prise de compétence totale ou partielle en matière de transport, développement des mobilités, schéma de mutualisation

La loi d'orientation sur les mobilités (LOM) devrait engendrer des évolutions dans la gouvernance des transports afin de lutter contre les « zones blanches ». C'est un véritable levier touristique, économique et de qualité de vie à l'échelle de notre territoire. Plus qu'un simple outil, la mutualisation des services est une vraie démarche dont l'objet va au-delà du simple fonctionnement des services. Elle explore également les champs de la territorialisation du service public et du dégagement de marges de manœuvres financières pour les collectivités.

Raynald Boulenger
(St Quentin Lamotte)

Collecte, transport, stockage, tri, traitement et recyclage des déchets ménagers et des déchets assimilés

Maire et délégué communautaire depuis 2008 , j'ai pu mesurer la diversité des domaines d'intervention de notre Communauté de Communes.
Souvent en opposition aux précédentes majorités, je mets beaucoup d'espoir en cette nouvelle gouvernance composée de femme et d'hommes ouverts au dialogue et porteurs d'un projet social au service de nos concitoyens.
La délégation de vice président qui m'a été confiée (gestion des déchets, collecte des ordures ménagères et tri sélectif) représente à mes yeux un enjeu très important tant sur le plan économique qu'environnemental.
Il sera désormais obligatoire de trier plus, de trier mieux afin de diminuer la quantité des ordures ménagères collectées et de valoriser tout ce qui est recyclable.
C'est la condition sine qua non à un maintien au même niveau de la TEOM.
Cet objectif fera dans les mois à venir l'objet de toute mon attention et de tout mon engagement.
Communiquer, informer, trier, contrôler, sanctionner si nécessaire, économiser, valoriser, tels devront être les maitres-mots de notre action commune !

Jean-Pierre Troley
(Longroy)

Développement économique, gestion foncière, zones d'activités, suivi des études réglementaires et des travaux d'aménagement

Après 12 années de vice-présidence en charge du développement économique, soyez assurés que ma motivation est intacte.
Durant toutes ces années, une multitude d'actions a été mise en place.
Mais aujourd'hui, avec la prise de compétence Développement Economique sur l'ensemble du territoire, nous devons faire évoluer nos moyens humains et financiers afin d'être toujours plus à l'écoute de toutes nos entreprises, quelle que soit leur taille, de nos commerçants, de nos artisans.
Nous devrons également être à leurs côtés pour la reprise économique espérée et attendue, comme nous l'avons été durant la crise sanitaire avec les Régions et l'Etat.
Nous continuerons également le gros travail entrepris dans le cadre de la démarche Territoires Industrie, initiée par l'Etat, avec une quinzaine d'actions à mettre en place.
Voilà exposée en quelques lignes, la feuille de route que je vous propose pour ce mandat.

Rejoignons-nous sur les Réseaux Sociaux !

www.linkedin.com/company/**communaute-de-communes-des-villes-soeurs**

www.facebook.com/**ccvillessoeurs**

https://twitter.com/**ccvillessoeurs**

www.youtube.com/channel/**UCE-KEyQdqRE9WA6MqUOrCZg**

www.instagram.com/**ccvillessoeurs**

L'exécutif (suite)

Conseillers délégués

Jérémy Moreau (Buigny-Les-Gamaches)

Finances communautaires

Ma principale tâche sera de m'occuper des finances...
De formation comptable et travaillant dans ce domaine depuis plusieurs années, je vais pouvoir mettre mes compétences et mon expérience professionnelle au profit de la CCVS.
Je remercie toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance et m'ont élu conseiller délégué.
Elus de petites et grandes communes, travaillons tous ensemble afin de défendre au mieux les intérêts de chaque habitant de notre territoire.

Martine Douay (St Rémy Bosc Rocourt)

Contrat Local de Santé, affaires sociales et Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le système de santé sur notre territoire que ce soit de la prévention, du soin, des traitements et de l'accompagnement est essentiel , et ce depuis l'enfance, la jeunesse jusque la fin de vie
Nous nous devons de mettre tout en œuvre pour améliorer, dynamiser et accompagner l'humain dans son parcours de vie.
Je vais donc me rapprocher des professionnels de santé, de l'ARS et des acteurs du contrat local de santé afin que notre territoire puisse être reconnu comme référence dans ce domaine.
Tous ensemble en s'investissant et en travaillant en équipe, nous pouvons y parvenir !

Daniel Cavé (Embreville)

Suivi des études à l'appui de la prise de compétence eau et assainissement

Maire d'Embreville depuis mars 2001 nommé délégué communautaire pour l'eau et l'assainissement. Comme prévu par la loi notre prise de compétence, reportée pour la fin du mandat devra être effective en 2026.
Ayant déja beaucoup travaillé sur ce sujet, avec une connaissance avancée ; je pense aujourd'hui qu'il faudra une volonté de tous les élus du territoire.

Jean-Jacques Louvel (Le Tréport)

Station nautique

Depuis fort longtemps, à titres divers, ici et ailleurs, je me suis engagé dans le monde du nautisme.
Animer, structurer, coordonner les activités nautiques de notre territoire pour en faire un enjeu économique majeur, c'est pour moi une réelle motivation.
Ce projet est ambitieux, non pas par sa taille mais parce qu'il est au point de rencontre de nombre de domaines : attractivité du territoire, économie touristique, transport, mutualisation et nautisme…
Voilà ce qui me stimule !

J.Claude Davergne (Oust-Marest)

Accueil des gens du voyage et PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Accueil des gens du voyage.
Notre objectif sera de déterminer avec les services de l'état un site d'accueil pour les grands rassemblements dans un délai qui se situerait à l'été 2021

Plan climat air énergie territorial
Un dossier important qui nécessitera une réflexion avec des services compétents.
Nos objectifs :
- maitrise énergétique (économies sur les charges),
- amélioration du confort,
- une meilleure qualité de vie,

dans le respect de notre environnement du plan climat et des enjeux politiques du développement durable.

Communauté de Communes des Villes Soeurs

Nos bureaux sont ouverts

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

12 avenue Jacques Anquetil
76260 Eu
Tel 02 27 28 20 87
Courriel : contact@villes-soeurs.fr
Site internet : www.villes-soeurs.fr

Les conseillers communautaires

Allenay
Nathalie Martel

Ault
Florence Le Moigne

Baromesnil
Jérôme Blondel

Beauchamps
Jean-Charles Vitaux

Bouvaincourt Sur Bresle
Yves Mainnemarre

Criel-sur-Mer
Alain Trouessin

Criel-Sur-Mer
Nicole Taris

Criel-Sur-Mer
Eric Pruvost

Dargnies
Benoit Ozenne

Etalondes
Mario Dona

Eu
Claudine Briffard

Eu
Sébastien Godeman

Eu
Anne Dujeancourt

Eu
Laurent Llopez

Eu
Ludivine Leriche

Eu
Antonia Ortu

Eu
Samuel Ruelloux

Eu
Isabelle Vandenberghe

Eu
Gilbert Deneufve

Friaucourt
Jean-Michel Delrue

Gamaches
Bénédicte Théron

Gamaches
Guislaine Sire

Le Tréport
Nathalie Vasseur

Le Tréport
Philippe Vermeersch

Le Tréport
Frédérique Chérubin Quennesson

Le Tréport
Cédric Mompach

Melleville
Agnès Join

Mers-les-Bains
Emmanuel Maquet

Mers-les-Bains
Monique Evrard

Mers-les-Bains
Régine Douillet

Millebosc
Aurélien D'Hier

Monchy/Eu
Christian Coulombel

Ponts-et-Marais
Marylise Bovin

St Pierre-en-Val
Daniel Roche

Woignarue
Dominique Mallet

Une année si particulière

Lorsque les statisticiens se pencheront sur les chiffres de fréquentation touristique du début de la décénie, d'ici quelques années, ils devront se souvenir que 2020 est et restera une année exceptionnelle au sens littéral du terme.
La Covid 19 est passée par là avec une longue période de confinement qui empêchait toute activité touristique, une période de post-confinement faite d'incertitudes, mais également d'une volonté de chacun de profiter à nouveau de la nature et une période estivale où la vie dans nos communes balnéaires notamment tentait de reprendre un petit air « d'avant », malgré la menace de la Covid, toujours là et la quasi absence d'animations qui en a résulté.

Depuis le début des vacances, les bureaux de tourisme ont vu leur fréquentation augmenter de plus de 20% par rapport à 2019

Il est trop tôt pour dresser un bilan exhaustif d'une saison qui n'est pas encore terminée. L'analyse des premiers chiffres fournis par la Destination Le Tréport-Mers, l'office de tourisme communautaire de la CCVS, est néanmoins intéressante. Car elle permet de constater qu'après la période post-confinement (du 22 mai au 3 juillet) où l'incertitude régnait encore (baisse de 48% du nombre de demandes et du nombre de visiteurs dans les bureaux de tourisme par rapport à la même période de 2019), la tendance s'est complètement inversée depuis le début des vacances scolaires avec une hausse de 21,60% entre le 4 juillet et le 14 aout en 2020 par rapport à 2019.
Ces chiffres montrent également une restructuration de la clientèle qui fait suite aux différentes mesures prises par certains pays ou en direction des ressortissants de ces pays. Ce n'est pas une surprise, la part de la clientèle étrangère a fortement diminué (baisse de 78% pour la période de déconfinement, baisse de 15,2% depuis le 4 juillet). Et si les visiteurs belges sont revenus en nombre (hausse de 20% par rapport à 2019 depuis le 4 juillet), les clientèles allemande (moins 38%) et néerlandaise (moins 29%) n'ont pas retrouvé totalement la route de nos contrées.
La part de la clientèle française est de ce fait en augmentation (+ 29,9%). Elle vient en premier lieu des Hauts de France, d'Ile de France et de Normandie. De la clientèle qui a privilégié les courts déplacements pour passer de bonnes vacances.
Les demandes des visiteurs auprès des bureaux de tourisme concernent dans l'ordre :
- la découverte du territoire ;
- les activités sportives et de loisirs ;
- les renseignements pratiques ;
- le patrimoine culturel ;
- les manifestations.

La demande d'activités sportives et de loisirs connait une augmentation de plus de 16% par rapport à 2019 qui traduit la volonté de nos visiteurs, dans le contexte actuel de privilégier les activités de plein air plutôt qu'en lieux clos.

Informations 24h/24

A l'ère du (presque) tout numérique, le touriste veut pouvoir disposer d'une information 24h sur 24, 7 jours sur 7. C'est pourquoi l'Office de Tourisme Destination Le Tréport-Mers a décidé d'implanter 13 bornes intéractives au Tréport, à Eu, à Ault, à Mers-Les-Bains, à Criel-sur-Mer et à Gamaches. Véritable kiosque d'information, la borne interactive offre la possibilité à l'utilisateur de rechercher tout ce dont il a besoin pour construire ou agrémenter son séjour.
Pratiques, évolutives, et fonctionnelles, elles sont perpétuellement mises à jour par l'intermédiaire des systèmes Tourinsoft 76 et 80.

La présentation des bornes touristiques : première sortie officielle du nouveau Président

Aides Economiques

Aider les entreprises en souffrance

La Covid 19 et ses conséquences, confinement, fermeture des frontières, difficultés dans les approvisionnements, ont mis en difficulté un grand nombre d'entreprises de notre secteur. Que ce soit dans le domaine du verre, de la métallurgie, de l'aéronautique, les grands donneurs d'ordre ou les sous-traitants, les industriels, les artisans ou les commerçants, tout le monde a souffert, souffre et pourrait souffrir encore longtemps. Dans certains secteurs, une reprise d'activité n'est pas envisagée avant 2021 et un retour à la normale avant 2022.
Face à cette situation, le service économique de la CCVS s'est immédiatement mis à la disposition de ces entreprises assurant une veille permanente pour les orienter au mieux vers les aides et mesures mises en place que ce soit par l'Etat, les Régions ou les Départements. Dans certains cas, face à la brutalité de la situation et le sentiment de vide sidéral qui s'ouvrait en terme de perspectives, c'est une écoute qu'ont cherchée et trouvée les entrepreneurs.
Les élus de la CCVS ont rapidement décidé que la Communauté de Communes devait venir en aide aux structures qui n'entraient pas dans le cadre proposé par l'Etat et les Régions. Et c'est ainsi que plusieurs dispositifs ont été mis en place puisque la réglementation n'est pas tout à fait la même selon que les entreprises se situent en Seine-Maritime ou dans la Somme.
Dans la Somme, une aide portée seule par la CCVS a été mise en place pour les TPE (1 à 2 salariés). Il s'agit d'une subvention qui peut être de 100 à 1500 euros. En Seine-Maritime, cette aide est cofinancée par le Conseil Régional.
Des prêts à taux zéro portés par les régions, la banque des territoires et gérés par la plateforme Initiative peuvent également être instruits et accordés. Ces prêts à taux zéro sont abondés par la CCVS en Hauts-de-France.

Autres aides

La Communauté de Communes des Villes Soeurs intervient au soutien des entreprises également en dehors de cette période compliquée. Depuis plusieurs mois, elle a mis en place des dispositifs d'aides à l'immobilier et ces aides peuvent servir de levier à l'obtention d'autres aides proposées par d'autres structures.
Des aides peuvent également être proposées pour la création ou la reprise d'entreprises. Pour connaître le détail de toutes ces aides, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service Développement Economique par téléphone (02 27 28 20 91) ou par courriel bvaast@villes-soeurs.fr.

Mois de la Création

La Covid a perturbé nombre de rendez-vous mais le réseau Initiatives et les collectivités partenaires (dont la Communauté de Communes des Villes Soeurs) ont décidé de maintenir le Mois de la Création . Il se déroulera en novembre en un format un peu resserré puisqu'il s'étalera sur 15 jours. Six ateliers seront organisés en visioconférence et pourront être suivis par les artisans ou commerçants intéressés.

Image d'archive

Pour deux de ces ateliers, le 3 novembre de 14h à 16h, sur le thème de l'effet réseaux professionnels et le 10 novembre de 10h à 12h sur le thème de la valorisation des compétences des personnes concernées par les plans sociaux ou des demandeurs d'emploi), il sera possible de suivre ces ateliers au siège de la CCVS.
Toutes les précisions vous seront données en temps utile sur le site www.villes-soeurs.fr

ALSH

Des vacances réussies

Dans le cadre strict du protocole sanitaire mis en place et respecté scrupuleusement, de nombreux enfants de la CCVS ont pu passer d'agréables vacances dans les centres répartis sur le territoire de la CCVS. Les enfants n'ont pu effectuer les sorties habituelles, mais grâce à l'investissement des équipes de direction et d'animation, les enfants garderont de merveilleux souvenirs de cet été un peu particulier. Ces quelques images sont là pour en témoigner.

Prochains rendez-vous

Les accueils de loisirs ouvriront sur la période des vacances d'automne du 19 au 30 octobre (sous condition de l'évolution de la situation sanitaire) : 6 structures ALSH seront mises en place : Tilleuls à Mers, Calamel au Tréport, Chantereine à Criel, Jaurès à Gamaches, Pastel à Melleville, Hétraie à Eu.
Les ados seront accueillis : Jaurès à Gamaches, Ancrage au Tréport, Fontaines à Eu.
En fin d'année, les ALSH fonctionneront du 21 au 31 décembre au centre la Hétraie pour les enfants et au centre des Fontaines pour les ados.
Les prochains séjours Ski sont dans leur phase de préparation administrative. 110 places sont envisagées pour les 9-17 ans.

Séjours ski
Les chalets sont réservés à Morillon et Valmeinier.
Reste à constituer les équipes, les plannings d'activités et de cours de ski et surtout attendre les avis ministériels quant à la COVID.
Les dossiers d'inscription seront à retirer à la com après les vacances d'automne et seront à retourner au plus vite. Les inscriptions se font sur critères dont l'ordre de retour et les participations antérieures.

Le portail famille

Un nouveau site internet appelé le « portail famille » accessible sur https://portailfamille.villes-soeurs.fr est destiné à faciliter vos démarches administratives avec le service enfance jeunesse.
Ce portail s'adresse, pour le moment, aux parents d'enfants qui veulent participer aux accueils de loisirs proposés par le service enfance jeunesse.
Pour avoir accès à ce nouveau service en ligne, il faut contacter une première fois le service enfance jeunesse.
Un dossier d'inscription administratif sera à compléter pour ouvrir votre espace.
Cette démarche sera à renouveler chaque année.
Un identifiant de connexion vous sera communiqué par le service, vous pourrez vous connecter sur ce portail gratuit et sécurisé 24h/24, 7j/7 depuis votre ordinateur après avoir validé les autorisations demandées.
La communication entre le portail et notre logiciel se faisant la nuit, la validation de votre compte peut prendre de 24 à 48h.
Une fois cette inscription faite, vous pourrez :
- réserver et payer en toute autonomie les journées de vos enfants sur les accueils de loisirs. Ces réservations étant réglées directement auprès du Trésor Public, elles ne seront ni modifiables ni annulables ;
- consulter en ligne de manière totalement sécurisée les factures qui vous ont été adressées ;
- vérifier vos inscriptions aux accueils de loisirs.
L'accès au portail vous permet d'inscrire vos enfants sur les 5 périodes de vacances de l'année civile.

Bourse étudiants en médecine et dentaire

Bien qu'elle jouisse d'un cadre de vie attractif, la Communauté de Communes des Villes Sœurs se caractérise par une offre de soins insuffisante, notamment pour les professions de médecin et chirurgien-dentiste.

Pour lutter contre la désertification médicale et inciter de jeunes professionnels de santé à s'installer sur le territoire, un dispositif d'aide a été instauré dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé cosigné avec l'Agence Régionale de Santé.

Mise en place pour la rentrée universitaire 2019/2020, cette bourse d'étude ouverte aux étudiants en médecine et dentaire - ayant obtenu la PACES et inscrits en 2ème année d'études ou plus - a été reconduite pour l'année universitaire 2020/2021.

L'appel à candidatures est désormais lancé.

Pour faire acte de candidature, il suffit de déposer par courriel, un CV et une lettre de motivation expliquant projet professionnel et intérêt à s'installer sur le territoire, auprès de la coordinatrice du Contrat Local de Santé auprès de qui tout renseignement peut être pris :
- par téléphone : 02 27 28 07 38 ;
- par mail : dquenu@villes-soeurs.fr.

Le versement de l'aide financière - dont pourrait bénéficier l'étudiant dès la rentrée universitaire 2020-2021 sous réserve d'éligibilité et après étude de son dossier - est toutefois soumis à conditions. En effet, les lauréats devront s'engager à exercer leur activité professionnelle en mode libéral, à l'issue de leurs études et pendant une durée minimale fixée par contrat, soit 10 ans détaillés comme suit :
- les 5 premières années sont dues par l'étudiant à la CCVS en intégralité et, en cas de non-installation totale ou partielle, ouvriront obligation de remboursement ;
- les 5 années suivantes prennent la forme d'un pacte moral, n'ouvrant pas de remboursement mais formalisant la volonté du territoire d'accueillir sur le long terme les futurs professionnels de santé soutenus.

L'an passé, un étudiant en médecine et un étudiant en dentaire ont conventionné avec la CCVS

Lors de la précédente édition, deux étudiants ont conventionné avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs, laissant présager l'installation d'un dentiste et d'un médecin généraliste à court ou moyen terme.

Chemin des étangs

Une artère de circulation douce

Le début des travaux de requalification du chemin des étangs en plein milieu de l'été donne une bonne idée de ce projet, de ce que sera cette nouvelle artère lorsque le chantier sera terminé au printemps prochain. « Créer une artère de circulation douce le long de la vallée de la Bresle et ainsi participer au développement touristique du territoire tout en favorisant la structuration de la filière sports et loisirs de nature », telle a été l'ambition du conseil communautaire lorsqu'il a étudié et validé ce projet en accord avec les communes traversées.

Une artère douce pour circuler ou se promener dans la vallée à pied, à vélo ou à cheval

Ce chemin des étangs existe depuis de longues années, utilisé par les randonneurs, les vététistes, les pêcheurs, les chasseurs. Mais il ne pouvait être considéré comme une une artère de circulation capable de répondre aux attentes de ceux qui veulent modifier leurs déplacements et faire la part plus belle aux moyens moins polluants et plus respectueux de l'environnement.

Sur la quasi-totalité de la longueur du chemin (environ 17 km) la nouvelle artère sera constituée d'un bitume de 3 mètre de large. Les réseaux sociaux ont immédiatement réagi à la publication des premières photos et nous allons essayer de répondre aux principales questions soulevées.

Pourquoi du bitume ?

L'objectif étant de réaliser une artère qui permette au plus grand nombre et notamment aux personnes à mobilité réduite, aux enfants de profiter des espaces qu'ils longent ou traversent, le bitume s'est avéré être la solution la plus adaptée. Elle permet de plus à certains usagers, agriculteurs notamment, de pouvoir y avoir accès sans le défoncer à chaque passage. Il est bon de rappeler également que nombre de véloroutes utilisent ce procédé.

Qui pourra l'emprunter ?

Marcheurs, randonneurs, cyclistes, cavaliers, adeptes de la trottinette, des rollers, parents avec des poussettes, personnes à mobilité réduite, etc... Le principe de base est simple, il est interdit (sauf dérogations spécifiques) à tout véhicule à quatre roues à moteur thermique ou électrique et à tout véhicule à deux roues à moteur autres que vélo ou trottinettes électriques.

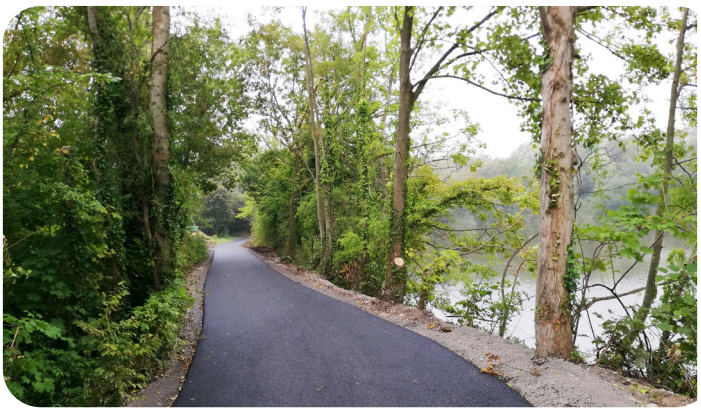

L'entrée de l'étang de Bouvaincourt à Beauchamps

Quel coût ?

Le coût total des travaux est estimé à 2 986 200 euros HT. La CCVS bénéficie de participations et de concours de l'Etat des Conseils Régionaux des Hauts-de-France et de Normandie, des départements de la Somme et de la Seine-Maritime et pour des portions qui les concernent en direct, de la ville du Tréport et de la CCI des Hauts de France. Le reste à charge de la Communauté de Communes sera de 899 249 euros.

Quelles connexions ?

Ainsi que l'ont rappelé M. Eddie Facque, Président de la CCVS et M. Laurent Jacques, Vice-Président en charge du projet, le projet de requalifier le chemin en artère de circulation douce s'appuie d'une part sur la volonté d'établir des connexions avec d'autres chemins existants (chemin vert du Petit Caux, véloroutes de Normandie et de la Côte Picarde) et vers des projets qui pourraient émerger dans des communes. D'autre part il pourrait se poursuivre en amont dans la vallée si la collectivité voisine décide de procéder à un aménagement similaire.

L'étang d'Incheville

Les trains de retour

Un retour du train en gare salué comme il se doit

Le Président Facque au micro de France 3

Le samedi 1er août restera une date marquante de l'été 2020. Ce jour-là, après plus de deux ans d'interruption pour cause de travaux sur la ligne Abancourt - Le Tréport, un train a fait à nouveau son entrée dans la gare du Tréport-Mers sous les applaudissements d'une foule nombreuse. À bord de ce train, des touristes, mais également les membres du Comité de Sauvegarde et de développement des lignes ferroviaires du Tréport Mers-les-Bains derrière leur Président, M. Max Guillochin et des élus : M. Eddie Facque, nouveau Président de la Communauté de Communes des Villes Soeurs, ses collègues Vice-Présidents de la CCVS (MM. Laurent Jacques, maire du Tréport, Michel Barbier, maire de la Ville d'Eu, Michel Delépine, maire de Mers-les-Bains, M. Emmanuel Maquet, député de la Somme, M. Dhersin et Mme Poupart,Vice-Présidents du Conseil Régional des Hauts-de-France etc.... Cette remise en service de la ligne n'est pas une fin en soi, ainsi qu'ont pu le rappeler les différents intervenants et notamment M. Eddie Facque : « Être tout à notre satisfaction d'avoir pu emprunter à nouveau ce train ce matin, en profitant au passage des paysages ruraux et forestiers qui démontrent si besoin il en était que nos richesses ne sont pas seulement maritimes, ne doit pas nous faire oublier qu'un autre combat demeure, celui de l'obtention de la réouverture de la ligne Abbeville Le Tréport. Cette ligne est au moins aussi essentielle à notre territoire que celle qui rouvre aujourd'hui. »
Au-delà de l'importance de ces lignes, c'est également sur le devenir de la gare qu'est revenu le Président de la Communauté de Communes : « Permettez-moi de rajouter quelques mots sur cette gare du Tréport-Mers où nous nous trouvons aujourd'hui. Vous le savez sans doute, elle est désormais propriété de la Communauté de Communes. Mon prédécesseur et le précédent conseil communautaire n'ont pas voulu laisser cet immeuble remarquable être détruit ou partir vers une destinée improbable et nous avons décidé de le racheter pour en faire un élément fort de notre projet de territoire, un pôle de développement touristique associé à un pôle de déplacement multimodal. L'enjeu est de taille car il rejaillira sur l'ensemble de notre territoire, sur l'ensemble de nos 28 villes sœurs.»

« Terminus Le Tréport - Mers Les Bains »

Si vous voulez en savoir plus sur l'histoire du chemin de fer en France et dans la région, sur les lignes locales Beauvais Eu Le Tréport et Abbeville Eu Le Tréport, sur l'importance économique de l'activité ferroviaire pour Mers-les-Bains et Le Tréport : en 1923 le dépôt (un quartier de Mers lui doit son nom) accueillait 46 locomotives ; si vous voulez découvrir ou redécouvrir toutes les gares et en apprendre sur les luttes menées depuis des décennies par le comité de sauvegarde des lignes ferroviaires du Tréport Mers-Les-Bains, ne manquez pas de vous procurer la brochure éditée par ce dernier grâce à la participation financière de la Communauté de Communes.
Pour la modique somme de 10 euros, vous pouvez vous procurer cette revue de 84 pages auprès des membres du comité ou dans les bureaux de tourisme de la Communauté de Communes.

Questions à ...

Raynald Boulenger, Vice-Président en charge des déchets

Quel est votre premier retour sur la gestion des déchets ?

En ce début de mandat, j'ai déjà eu l'occasion de visiter le centre de traitement des déchets ménagers où sont envoyées nos ordures ménagères. Sur ce site, elles sont déposées dans d'immenses casiers de plusieurs dizaines de milliers de m^3 remplis en quelques mois. Cette visite m'a permis de constater à quel point un grand nombre de déchets enfouis sur ce site auraient pu être valorisés et recyclés (verre, emballages recyclables, cartons,...).
Il faut en effet bien avoir en tête que ce qui est collecté par les bennes ordures ménagères n'est pas retrié ensuite mais directement enfoui et cela pour une durée indéterminée.

Les déchets ménagers non valorisables sont enfouis

De même, les déchets ménagers recyclables (verre, papiers, emballages ménagers recyclables) collectés sur nos points d'apport volontaire sont valorisés (bien entendu si les consignes de tri sont correctement respectées) et envoyés dans différentes usines de recyclage pour créer de nouveaux produits.

Quels sont vos objectifs par rapport à la problématique déchets sur le territoire ?

Au cours de l'année 2019, plus de 35 000 tonnes de déchets ménagers ont été collectés sur le territoire de la CCVS soit plus de 940 kg par habitant et par an. La majorité des déchets collectés se fait maintenant par le biais des déchèteries (20 000 tonnes) puis par la collecte en porte à porte des ordures ménagères (plus de 12 000 tonnes) et enfin par la collecte sélective du verre, des papiers et des emballages recyclables (plus de 3 000 tonnes).
L'objectif principal est de réduire le tonnage d'ordures ménagères dont le coût est appelé à très fortement augmenter dans les prochaines années. Si rien n'est fait cela aura un impact sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payée par chaque foyer. Il faudra aussi diminuer dans sa globalité le tonnage de déchets car le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Cela pourra passer par différentes actions en cours d'étude comme par exemple la mise en place d'une collecte sélective en porte à porte, le compostage individuel voire collectif, les actions sur la prévention des déchets ou le gaspillage notamment alimentaire...
Cette baisse ne pourra se faire qu'en sensibilisant les usagers mais cela passera aussi par un contrôle plus strict des bacs roulants présentés à la collecte pour s'assurer que le tri est correctement réalisé dans les foyers et avec à terme des refus de collecte si aucune amélioration n'est constatée.

Pouvez-vous expliquer quelles difficultés rencontrez-vous actuellement ?

Au niveau des déchèteries, une baisse de la qualité des bennes cartons a été constatée depuis plusieurs mois maintenant. En plus des cartons, de nombreux déchets plastiques et du polystyrène étaient présents ce qui a engendré de nombreux déclassements de bennes et donc une perte de recette et l'enfouissement de cartons alors qu'ils auraient pu être recyclés. Après de multiples rappels des agents des déchèteries, nous avons été obligés de mettre en place un système de grillage sur la déchèterie du Tréport avec des trappes qui ne permettent le passage que des cartons aplatis. Depuis la mise en place de ce système, aucune non-conformité n'a été détectée et les cartons peuvent désormais être revendus et recyclés.

Espace Numérique Mobile

Le calendrier pour la fin de l'année

Besoin d'un conseil, d'information ou de formation sur l'utilisation de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre smartphone, besoin d'une aide pour vous connecter sur un site administratif (Carsat, Pôle Emploi, CAF...) ou pour faire une demande de carte grise, n'hésitez pas à rejoindre l'Espace Numérique Mobile qui stationne sur notre territoire tous les lundis.

Date	Commune
24 août	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Ault
31 août	10h – 12h Eu 14h – 16h Bouvaincourt
7 septembre	10h – 12h Pôle Emploi Le Tréport 14h – 16h Etalondes
14 septembre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Flocques
21 septembre	10h – 12h Eu 14h – 16h Mesnil-Réaume
28 septembre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Mers-les-Bains
5 octobre	10h – 12h Eu 14h – 16h St-Quentin Lamotte
12 octobre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h St-Pierre-en-Val
19 octobre	10h – 12h Eu 14h – 16h Woignarue
26 octobre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Ault
2 novembre	10h – 12h Eu 14h – 16h Bouvaincourt
9 novembre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Etalondes
16 novembre	10h – 12h Eu 14h – 16h Woignarue
23 novembre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Flocques
30 novembre	10h – 12h Eu 14h – 16h Mesnil-Réaume
7 décembre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h Mers-les-Bains
14 décembre	10h – 12h Eu 14h – 16h St-Quentin Lamotte
21 décembre	10h – 12h Gamaches 14h – 16h St-Pierre-en-Val

3e Festival du Film des Villes Soeurs

Malgré la crise que nous traversons, les organisateurs avec le soutien de la Communauté de Communes des Villes Soeurs, des communes et des partenaires ont décidé de maintenir la 3e édition du Festival du Film des Villes Soeurs. Il se déroulera du 1er au 4 octobre.
Au programme les prestigieuses cérémonies d'ouverture et de clôture, un drive in sur la place du Marché à Mers-les-Bains, un défilé de mode au centre aquatique O2Falaises, ou encore une exposition de costumes à Criel-sur-Mer.
Vous retrouverez tous les détails de l'organisation sur la page facebook du festival :
Festival du Film des Villes Soeurs / Le Tréport, Mers les Bains, Eu et sur le site de la destination Le Tréport Mers : www.destination-letreport-Mers.fr
A ce jour la sélection des 8 films en compétition est terminée.
Les partenariats avec le Casino Joa et le cinéma Gérard Philippe étant reconduits, les films en compétition seront projetés dans ces deux salles, et les cérémonies d'ouverture et de clôture auront lieu dans la salle de cinéma du casino Joa.

Les films en compétition :

- **Pour l'éternité** de Roy Anderson
- **Radioactive** de Marjane Satrapi
- **Une sirène à Paris** de Mathias Malzieu
- **L'état sauvage** de David Perrault
- **El cuanto de las comadrejas** de Juan José Campanella
- **Vers la bataille** d'Aurélien Verhnes -Lamusiaux
- **Maternal** de Maura Delpero
- **Postcard from London** de Steve Mclean

Les films hors compétition :

- **Miss** de Ruben Alves projeté lors de la cérémonie d'ouverture du festival : le jeudi 1 octobre.
- **Pierre Cardin** de David Ebersole et Todd Hughes projeté lors de la cérémonie de clôture du festival : le dimanche 4 octobre.

Les évènements autour du festival :

Parallèlement aux projections des films en compétition, sont organisés :

- Une soirée Drive in : Le Vendredi 2 octobre à partir de 21h30 sur la place du marché de Mers-les-Bains- Projection du film : **Les Blues Brothers.**
- Un défilé de mode : le samedi 3 octobre à partir de 21h à la piscine O2 Falaises.
- Un atelier maquillage FX : le samedi 3 octobre toute l'après-midi à Ault : proposé par les maquilleurs professionnels de l'association Bulldog spécialisée dans les maquillages « effets spéciaux ».
- Une carte blanche à deux réalisateurs avec Projection de courts-métrages : le dimanche 4 octobre au théâtre de Eu et un jour de semaine (à définir avec le directeur) au lycée Anguier.
- Une exposition de costumes de cinéma : du 30 septembre au 4 octobre au manoir de Briançon à Criel sur mer : sélection de costumes issus de diverses collections parisiennes.

Le Jury :

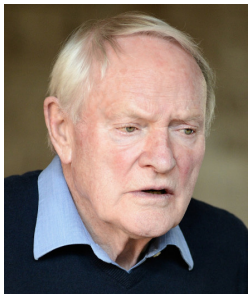
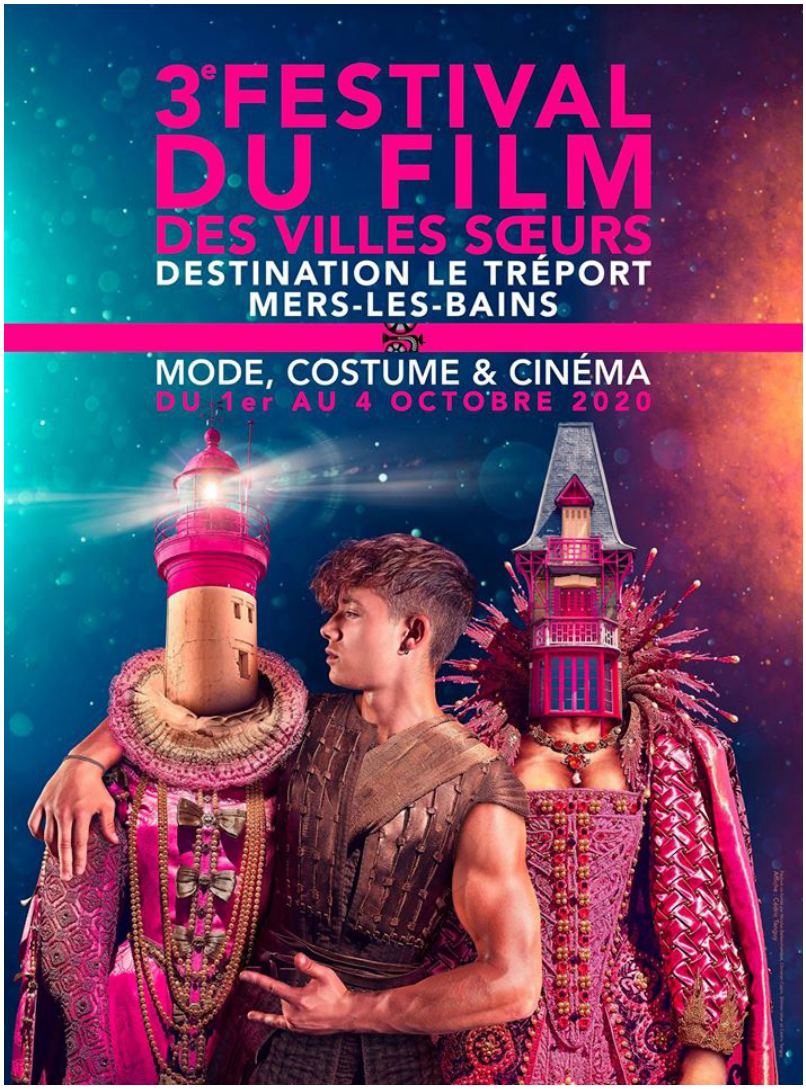
Notre président du jury : J**ulian Glover** (Acteur britannique).
Les membres du jury (en cours) :
Nicolas Engel (réalisateur, metteur en scène, auteur, adaptateur).
Stéphanie Vaillant (Costumière : Shym's, M ...).
Jean-Emmanuel Deluxe (Auteur, producteur, compositeur, journaliste).
Serge Riaboukine (acteur).
John Locke (acteur).